



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E170867

VALABLE JUSQU'AU 29/11/2025

ÉDITÉ LE 04/12/2024

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 20/05/2017

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 01/02/2019  
4 000

Raison sociale : FB COUVERTURE

27 RUE PLANCHELOTTE  
21320 MEILLY-SUR-ROUVRES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RM

Siret : 829 936 194 00028

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 7130192504

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 7130192504

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2024

Téléphone : 09 82 32 93 92

Portable : 07 57 63 75 81

Fax :

Site Internet : www.fbcouverture.fr/

E-mail : bnief@wanadoo.fr

Responsabilité légale :

NIEF BRUNO GÉRANT

Effectif moyen : 3

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité            | * Date d'attribution |
|------|--------------------------------------------------|----------------------|
| 3101 | Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE | 20/11/2023           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                                               | Date d'attribution |
|--------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| o Fenêtres de toit                                                       | 01/01/2021         |
| o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds | 01/01/2021         |
| o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur       | 01/01/2021         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE DIJON  
BATIMENT LE MAJOR  
170 AVENUE JEAN JAURES  
21000 DIJON

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.